

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes

INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT **POI**

n° 596
semaine du
19 au 25 mars
2020

Lundi
23 mars

Site : infos-ouvrieres.fr / mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com



La rédaction d'Informations ouvrières a jugé utile et nécessaire de publier cet appel de cinquante-six médecins hospitaliers envoyé à tous les médias le 21 mars.

« Nous, médecins, nous voulons redire que notre engagement contre la maladie sera sans faille, aucun d'entre nous ne manquera à l'appel. Nous ferons tout pour soigner le plus possible de malades dans les meilleures conditions, mais aujourd'hui nous ne pouvons plus nous taire. »

« LE GOUVERNEMENT FAIT-IL VRAIMENT LA GUERRE AU CORONAVIRUS ? »

« **A** lors que nous manquons déjà de lits de réanimation, de masques, de respirateurs, de bras... la loi d'urgence sanitaire prise par le gouvernement ce mercredi 18 mars donne tous les droits aux préfets et aux employeurs pour remettre en cause le Code du travail et les statuts de la fonction publique.

Était-ce réellement l'urgence ? **Mais rien** sur les usines réquisitionnées pour fabriquer masques, respirateurs... **Rien** sur la réouverture des lits nécessaires. **Rien** sur le dépistage systématique qui a fait ses preuves en Allemagne et en Corée du Sud. Qu'en est-il aujourd'hui, dans notre pays, de cette logistique nécessaire pour gagner le combat contre le coronavirus ? Le pouvoir exécutif semble en décalage entre les annonces rassurantes, la volonté affichée de transparence et la réalité du terrain que les soignants font remonter sans cesse et de tous lieux. Deux exemples, ils sont aussi simples que vitaux.

Alors que depuis des années les structures hospitalières sont matériellement asphyxiées par les enveloppes budgétaires, on nous annonce la fabrication de masques sans que soient donnés d'éléments précis : **combien sont produits ? Où ? Quels délais ? Quels moyens de livraison ? Quels modes de distribution ?**

Alors que depuis des années, les politiques gouvernementales ont supprimé des milliers de lits de réanimation et soins intensifs (passant d'environ 26 000 lits à 13 000), le pouvoir exécutif nous annonce la mise en œuvre de moyens exceptionnels. Soit, mais la logistique étant cruciale, la confusion est mortelle : **combien de respirateurs sont en cours de fabrication ?**

À ce jour, quel préfet est en mesure de répondre aux soignants qui sont sur le front ? La responsabilité, l'urgence, du gouvernement est de fournir les armes et les moyens de combattre. La transparence est d'en rendre compte précisément. **Nous, médecins, refusons de devoir choisir entre un malade grave que nous allons soigner et un très grave que nous allons laisser mourir.**

Nous, médecins, refusons d'exposer nos équipes avec des recommandations qui ne reposent pas sur les données acquises de la science mais sur les possibilités réduites de recours aux meilleurs soins.

Nous faisons nôtres ces propos d'une collègue cheffe de service le 14 mars 2020 après une réunion à l'ARS et nous nous souviendrons quand viendra l'heure de la reconstruction des hôpitaux que nous n'avons pas pu compter sur vous, Messieurs et Mesdames du gouvernement :

« Madame la Directrice générale du CHU, Monsieur le Directeur général de l'ARS

Auvergne-Rhône-Alpes, je veux bien après cette réunion de crise retourner dans mon hôpital organiser les services différemment pour accueillir la médecine à la place de la chirurgie, fabriquer un service de dix lits de réanimation de toutes pièces et en urgence, nous avons d'ailleurs déjà commencé depuis vendredi, je veux bien risquer ma vie et celle de mes équipes en soignant tous ces malades qui vont arriver. **Jamais je ne vous ai attendus pour prendre une telle décision. Mais, s'il vous plaît, ne me parlez pas d'union nationale, ne me parlez pas de votre efficacité, ne parlez pas de vos responsabilités ni de l'implication des ministres qui ont fermé tous ces lits et laissé périmer tous ces masques. »**

À grands coups d'« il y a trop de lits hospitaliers en France... La télé-médecine va résoudre les problèmes des déserts médicaux... Le tout ambulatoire et les filières de soins régleront le problème de l'engorgement... Il faut choisir entre les malades et tenir compte du rapport bénéfice/coût », ils ont considérablement détruit notre système hospitalier depuis des années et des années.

Nous ne pouvons pas attendre la fin de l'épidémie, c'est maintenant, tout de suite qu'il faut prendre les mesures pour le rétablir. Et pour cela on ne peut compter que sur la mobilisation en direction du gouvernement. »

Dr Alliot Marie-Josée, médecin, 69 ; **Dr Anton Johannes**, anesthésiste-réanimateur, Laval ; **Dr Baali Kader**, président CME, Saint-Laurent-du-Pont ; **Dr Bah Thierno**, gériatre SSR, Saint-Geoire-en-Valdaine 38 ; **Dr Balasanu Oana**, hématologue CHR Metz-Thionville ; **Dr Belucci Sessa Sylvia**, maître de conférences honoraire des universités, médecin hématologue AP-HP ; **Dr Ben Maklouf Wisse**, psychiatre CH Vinatier 69 ; **Dr Benet Blandine**, pharmacien biologiste CHR Metz-Thionville ; **Dr Bernard Isabelle**, neurologue libéral, Cholet 49 ; **Dr Borel Isabelle**, gastro-entérologue ; **Dr Brinnel Heiner**, addictologue CH L'Arbresle 69 ; **Dr Bruneau Catherine**, médecin du travail, Lyon ; **Dr Canis Michel**, chirurgie gynécologique, chef de service démissionnaire CHU Clermont-Ferrand ; **Dr Cardine Mathieu**, PH Puma-Urgences Samu 38 ; **Dr Carpentier Geoffroy**, psychiatre, Paris ; **Dr Chabernaud Jean-Louis**, pédiatre réanimateur, AP-HP ; **Dr Chaillet Antoine**, interne, 69 ; **Dr Crimu Daniela**, interniste, CHU Grenoble-Voirion ; **Dr Crova Philippe**, réanimateur médical, CHPO Bourgoin 38 ; **Dr Delon Jacques**, médecin du travail, Lyon ; **Dr Doguet Marie-Hélène**, psychiatre, Le Havre ; **Dr El Khebir Mohamed**, médecin urgentiste, Samu 60 ; **Dr François Patrice**, département santé publique CHU Grenoble ; **Dr Francony Gilles**, réanimation chirurgicale CHU Grenoble ; **Dr Gaillard-Régnaud Jean-Luc**, médecin honoraire anesthésiste-réanimateur AP-HP ; **Dr Gréani Yves**, médecin généraliste Propriano ; **Dr Giloux Nathalie**, psychiatre CH Vinatier 69 ; **Dr Guenier Monique**, psychiatre CH Vinatier 69 ; **Dr Houchois Émilie**, interne Lyon ; **Dr Khitri Yasmina**, urgentiste 38 ; **Dr Lemaitre Ilona**, interne 69 ; **Dr Lemonnier Marie-Paule**, hématologue cancérologie AP-HP ; **Dr Lesouple Chantal**, PH retraitée Guéret ; **Dr Lorin de la Grandmaison Geoffroy**, chef du service d'anatomie pathologique de l'hôpital Raymond-Poincaré, 92 ; **Dr Marquet Jean-Luc**, urgentiste CH Riom 63 ; **Dr Martin Jean-Max**, médecin généraliste, 44 La Haie-Fouassière ; **Dr Martin Charles-Antoine**, PH ORL CH La Chartreuse Villefranche-de-Rouergue ; **Dr Mesnil Adeline**, gastro-entérologue CHU Grenoble-Voirion ; **Dr Miroux Patrick**, PH urgentiste CHU Angers ; **Dr Okamba Patricia**, biologiste Metz-Thionville ; **Dr Pangrani Marc**, médecin généraliste, Fréjus ; **Dr Paquet Cyrielle**, chirurgien CHU Grenoble ; **Dr Paraire François**, médecin légiste AP-HP, syndicaliste ; **Dr Pichon Hervé**, chirurgien 38 ; **Dr Prunayre Gaspard**, psychiatre CH Vinatier ; **Dr Riboud Romain**, chirurgien CHU Grenoble-Voirion ; **Dr Rivière Pierre**, psychiatre Paris ; **Dr Roujeau Jean-Claude**, Paris ; **Dr Ruynat Luc**, anesthésiste-réanimateur Hôpitaux de Lyon ; **Dr Salvaing-Clauzier Pierrette**, médecine scolaire, Paris ; **Dr Schweitzer Marc**, pédopsychiatre, Paris ; **Dr Tranchant Lionel**, gériatre CH Saint-Laurent-du-Pont 73 ; **Dr Varnet Olivier**, PH neurologue au CH de Gonesse, secrétaire général SNMH FO ; **Dr Venet Cyrille**, anesthésiste-réanimateur CHU Grenoble-Voirion ; **Dr Vienot Patrice**, PH anesthésiste 39 ; **Dr Woerlé Jean-Louis**, psychiatre.